



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

Le Directeur général

ARES (2019) 5778985

Bruxelles, le 16. 09. 2019
REGIO/ML

Objet: Résolutions du Conseil Rhénan

Réf.: Votre lettre du 15 juillet 2019 à M. Lemaître

Madame Ganter,

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour les travaux du Conseil Rhénan qui regroupe les élus du Rhin Supérieur. En effet, la coopération transfrontalière a besoin d'instances de dialogue, d'impulsions et de décisions telles que le Conseil Rhénan. A cet égard, le Rhin Supérieur est très avancé et représente donc un modèle de gouvernance qui peut inspirer d'autres régions transfrontalières. C'est pourquoi nous avons lu avec attention les deux résolutions que vous nous avez transmises.

Pour ce qui est de la résolution sur l'intelligence artificielle, la direction générale en charge des réseaux de communication, du contenu et des technologies vous a déjà répondu au nom de la Commission européenne, en concertation avec les autres directions générales récipiendaires de votre lettre (réponse de Lucilla Sioli du 5 août 2019 avec la référence Ares(2019)5086718).

Pour ce qui est de la résolution sur l'adaptation au changement climatique, nous avons préparé notre réponse avec les directions générales en charge de l'environnement et de l'action pour le climat. Le message principal est que l'adaptation au changement climatique est aussi une priorité pour la Commission, en particulier pour la présidente élue de la future Commission Mme von der Leyen, et que nous sommes donc à vos côtés pour soutenir toutes les actions qui y contribuent. Ainsi, l'Union européenne apporte un cadre politique, des dispositions juridiques et des financements.

Le Conseil Rhénan
Madame Claudine Ganter (Présidente)
Région Grand Est
1, place Adrien Zeller
67070 Strasbourg
France

Cadre politique

Dans l'accord de Paris sur le climat, l'Union européenne et ses membres se sont engagés non seulement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à mettre en place des mesures d'adaptation au changement climatique. La stratégie de l'Union européenne en la matière, adoptée en 2013, prévoit que les Etats membres mettent en place des stratégies et plans d'action nationaux avec une dimension transfrontalière. Par ailleurs, en cas de catastrophes (crues, incendies, etc.) la Commission a mis en place un système de coordination pour renforcer la réaction de l'UE en matière de protection civile (resceU¹). Enfin, la Commission travaille actuellement sur un pacte vert pour l'Europe² qui vise notamment à accompagner la transition vers une Europe décarbonnée avec comme objectif d'atteindre une neutralité climatique en 2050.

Pour le Rhin supérieur, nous avons rédigé un document d'orientation qui propose des actions très similaires à celles de la résolution du Conseil Rhénan. Nous sommes particulièrement satisfaits que vous mettiez l'accent sur les solutions basées sur la nature ainsi que sur la qualité des eaux de surface et souterraines.

Dispositions juridiques

Les politiques de l'Union européenne, telle que la politique de l'eau, prennent en compte d'une manière continue l'adaptation au changement climatique³, et les projets d'investissement européen ne reçoivent un soutien financier que s'ils ont été sujets à une analyse des risques climatiques. Par ailleurs, puisque le Rhin Supérieur couvre trois pays, nous vous encourageons à établir des structures communes, par exemple sous forme de Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Financements

L'Union européenne met à disposition un grand nombre de financements qui viennent soutenir les actions locales sous forme de prêts (octroyés notamment par la Banque européenne d'investissement par exemple au travers du Fonds européen pour les investissements stratégiques) ou de subventions (par exemple le Fonds européen de développement régional et les programmes Interreg). En outre, le programme LIFE finance des projets de démonstration sur l'adaptation au changement climatique et le plan d'action pour la finance durable rend les investissements dans ce domaine plus attractifs.

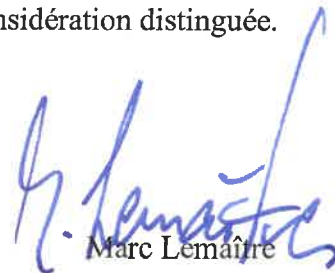
¹ https://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/resceu_fr.pdf

² https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/political-guidelines-next-commission_fr.pdf

³ https://circabc.europa.eu/sd/a/a88369ef-df4d-43b1-8c8c-306ac7c2d6e1/Guidance%20document%20n%2024%20-%20River%20Basin%20Management%20in%20a%20Changing%20Climate_FINAL.pdf

En conclusion, nous vous encourageons à mettre en œuvre cette résolutions sur le changement climatique avec tous les partenaires de la région du Rhin supérieur.

Veillez croire, Madame Ganter, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marc Lemaitre

Personne à contacter: Baudalet, Olivier, Olivier.Baudalet@ec.europa.eu

Copies: Lena Andersson-Pench, Pascal Boijmans, Olivier Baudalet (DG Politique régionale et urbaine) ; Andras Toth (DG Action pour le climat) ; Joaquim Capitaó (DG Environnement)